

## Déchets/ADEME : Les progrès de la prévention sont réels

Écrit par administrateur didier  
Mercredi, 25 Juin 2014 13:33 -

---

**PARIS (MPE-Média)** - La prévention et la gestion des déchets progressent en France, mais il reste encore de nombreuses synergies et actions à mettre en place entre les acteurs privés et publics du domaine, apprend-on ce mercredi 25 juin à Paris dans le cadre d'un colloque annuel organisé à Paris par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) à la Maison de la Chimie.



GD : Carine Rocchesani, modératrice et Bernard Begnaud, responsable de la coordination des programmes de prévention et de gestion des déchets pour l'ADEME (ph CJ MPE-Média)

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie réunissait ce 25 juin à Paris plusieurs centaines de professionnels de la gestion des déchets urbains, ruraux et industriels de l'hexagone pour un nouveau point d'étape annuel sur l'évolution de la pratique de prévention et de gestion des flux de déchets. En fin de matinée, Mme Caroline Henry (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie a listé treize objectifs permettant de progresser dans cette direction d'une meilleure gestion des déchets en France. 375 collectivités locales se sont engagées avec l'ADEME à mener un programme de ce type. 19 collectivités locales ont déjà dépassé l'objectif de réduction de -7% des déchets collectés par habitant et par an.

L'ADEME vise dans un premier temps une réduction de -7% des tonnages de déchets ou ordures ménagères produits en France, objectif déjà atteint en quelques années par le tiers des collectivités locales de l'hexagone, annonce l'ADEME à l'occasion de ce colloque. Un autre tiers est en voie de l'atteindre et le dernier tiers se situe entre 0 et -2% de réduction de leurs déchets ménagers.

Il est intéressant de constater que ces treize directions de travail reprennent point par point une large partie des sujets ciblés par l'Institut de l'Economie Circulaire : mobiliser les filières Responsabilité Elargie Producteurs (REP) afin d'amener les producteurs à participer directement à la gestion de la fin de vie des objets produits et vendus dans les territoires en intégrant l'éco-conception : augmenter la durée de vie des produits et faire passer les garanties à la vente de 6 mois à 2 ans tout en luttant contre l'obsolescence programmée des biens ; favoriser la réutilisation, la réparation, le réemploi des objets de consommation courante ; généraliser la redevance spéciale auprès des entreprises ; sensibiliser les acteurs ; promouvoir une consommation responsable et des achats éthiques ; lutter contre le gaspillage alimentaire ; développer la prévention des déchets dans les territoires ; faire en sorte que les administrations montrent l'exemple en réduisant leur consommation de papier.

### **Des exemples d'action dans les régions françaises**

## Déchets/ADEME : Les progrès de la prévention sont réels

Écrit par administrateur didier  
Mercredi, 25 Juin 2014 13:33 -

Les exemples de l'Île-de-France et l'analyse de pratiques de prévention et de diffusion des thèmes liés à la meilleure gestion des déchets étaient au programme de ce colloque le matin ainsi que les cas d'école de la région Basse-Normandie et du Département de l'Hérault l'après-midi.

Séverine Villabessais, chargée d'études en Basse-Normandie a ainsi expliqué notamment des actions menées par sa collectivité auprès des pressings, des élus et des professionnels en charge des déchets dans cette région.



GD : Carine Rocchesani, modératrice, Patrick Hervier, copilote prévention déchets chez France Nature Environnement, Séverine Villabessais, pilote projets en Basse-Normandie, Myriam Tancogne, chef de service énergie-déchets de l'Hérault (ph CJ MPE-Média)

Myriam Tancogne, en charge du service énergie-déchets du Conseil général de l'Hérault, a expliqué comment son service s'intéresse à l'optimisation des collectes de déchets dans un département qui accueille près d'un million de touristes à l'année et qui compte un million d'habitants, avec deux millions de tonnes de déchets collectés à l'année : "nous avons vocation à travailler sur les territoires ruraux. Ils sont en demande. Nous avons fait le choix de les accompagner sur le plan des méthodes mais aussi sur la conduite d'actions. Nous travaillons aussi avec des élus très motivés mais aussi avec les acteurs responsables des routes et du BTP de l'Hérault".

La question de l'aide au changement des comportements est plus ou moins abordée directement par les collectivités locales. L'Hérault a confié à un jeune chargé de mission ce travail de trouver des modes d'application adaptés à l'ensemble des composantes de la société locale, à l'aide d'une vraie étude comportementale des usagers, des entreprises, des collecteurs et recycleurs des déchets.

"Ce qui est remarquable dans ce Département de l'Hérault, c'est aussi qu'ils ont fait le lien entre le plan de prévention et de gestion des déchets, entre le plan de développement de la gestion des déchets non dangereux et de ceux du bâtiment et des travaux publics", a déclaré Bernard Begnaud, le cadre de l'ADEME en charge de ces dossiers dans l'hexagone.

### **Travail sur les CSR, les DEEE...**

Plusieurs départements dont l'Hérault commencent à travailler sur le développement possible de la génération de chaleur ou d'énergie à partir des déchets, à partir du bois, ou encore des combustibles solides de récupération (CSR) fabriqués à partir de déchets et qu'ils aimeraient pouvoir utiliser pour valoriser les collectes régionales de déchets.

La plupart des questions posées aux intervenants montrent bien que la France en est encore à franchir le stade de la recherche des bonnes pratiques en matière de collecte, de répartition entre acteurs publics et privés de ces rôles et tâches. Les relations techniques entre les territoires et l'ADEME ou le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie augmentent en volume, mais beaucoup reste à faire pour faire passer les bonnes informations aux bonnes personnes, chaque collectivité n'ayant pas les mêmes modes d'organisation pour répondre aux mêmes besoins.

La Basse Normandie s'intéresse aussi au montage d'actions sur les déchets d'équipements électriques et électroniques et pratique l'échange régulier d'informations avec les structures nationales, les éco-organismes, en favorisant le travail en réseau.

Le détail des interventions produites durant ce colloque qui continue jeudi 26 juin à la Maison de la chimie sera disponible sur le site internet de l'ADEME. La liste des acteurs dans les territoires est aussi disponible auprès du service prévention et gestion des déchets de l'ADEME à son siège national d'Angers.

"Il ne faut pas se priver d'interpeller le niveau national et de répondre à ses sollicitations pour nourrir et faire avancer ces thématiques et les actions qui en découlent", a rappelé Patrick Hervier (FNE) en conclusion de cette partie du colloque, avant d'aborder la question de l'évaluation de la qualité des programmes mis en oeuvre pour réduire les déchets et mieux les gérer dans la foulée.

Dernier point : la tarification incitative visant à récompenser les habitants réussissant à réduire le poids de leurs déchets ménagers par des baisses de charges annuelles sont efficaces. En 2013, les 5,4 millions de français soumis à une tarification incitative du coût de la gestion de leurs déchets ont fait chuter le volume de leurs rebuts de 80 kilos contre à peine 11 kilos en moins pour les citoyens non soumis à ce type de proposition!

**Christophe Journet**



[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Adhérez à [www.mpe-media.com](http://www.mpe-media.com) en 2014

**750€ HT/an pour plusieurs adresses**

LETTRE + SITE WEB + CERCLE

[contact@mpe-media.com](mailto:contact@mpe-media.com)

+336 60 58 89 26